



Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 4 avril 2019

Compte Administratif 2018 Salle Hélianthe Note de synthèse

Exercice 2018

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2019.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du compte administratif 2018 de la salle Hélianthe.

I. Contexte général

La population de la Commune, au 1er janvier 2019 est de 5 706 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 653 habitants au 1^{er} janvier 2018.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 706	374 743	5 935 603
Nombre de foyers fiscaux	2 404	160 680	2 594 663
Part des foyers fiscaux non imposables	37,60 %	49,80 %	47,70 %
Revenu fiscal moyen par foyer	22 293	19 676	20 148

II. Résultat du Compte Administratif 2018

Le Compte administratif 2018 de l'Hélianthe se caractérise par une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Pour Mémoire :

Excédent de fonctionnement cumulé :	0 €
Excédent d'investissement cumulé :	0 €
Restes à réaliser :	- 1 150 €

Résultat cumulé :	- 1 150 €

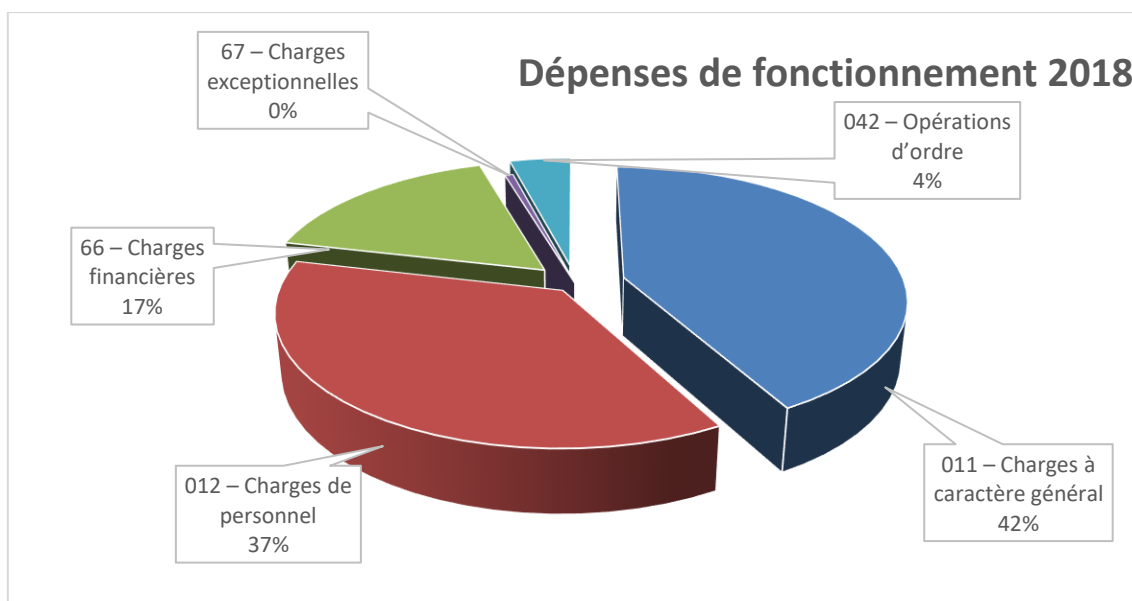
III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

1.1 Dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2018 en €, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017 (pour mémoire)	CA 2018	Variation en %
011 – Charges à caractère général	40 266,08	66 622,13	65,45 %
012 – Charges de personnel	63 883,38	58 033,12	- 9,16 %
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges financières	29 196,67	26 510,17	- 9,20 %
67 – Charges exceptionnelles		845,71	
023 – Virement à la section d'investissement			
042 – Opérations d'ordre	7 252,46	6 494,55	- 10,45 %
TOTAL	140 598,59	158 505,68	12,74 %



Chapitre 011 : il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, chauffage, travaux d'entretien des bâtiments, les contrats de maintenance

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe l'ensemble des dépenses du personnel.

Chapitre 66 – Charges financières :

Ce chapitre concerne le remboursement des intérêts de l'emprunt de la salle Hélianthe.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :

Ce chapitre concerne la régularisation de la TVA.

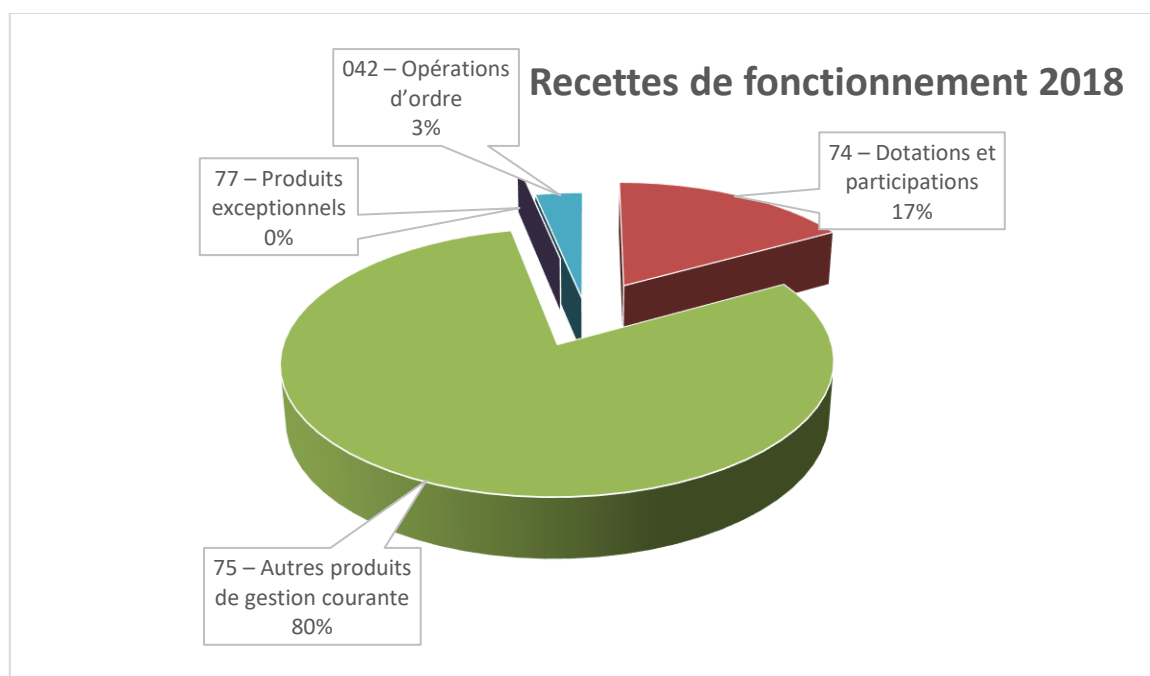
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre des sections :

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements des immobilisations.

1.2 Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2018 en €, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017 (pour mémoire)	CA 2018	Variation en %
013 – Atténuations de charges			
70 – Produits des services	646,31		
73 – Impôts et taxes			
74 – Dotations et participations		26 741,53	
75 – Autres produits de gestion courante	131 801,42	126 563,20	-3,97 %
77 – Produits exceptionnels	1 872,44	23,56	-98,74 %
042 – Opérations d'ordre	6 278,42	5 177,39	-17,54 %
TOTAL	140 598,59	158 505,68	12,74 %



Chapitre 74 : Pour l'année 2018, cela concerne la prise en charge du déficit des intérêts d'emprunt par la Commune de la Crèche.

Chapitre 75 : cela concerne la prise en charge du déficit par la Commune de la Crèche. Celle-ci s'élève à 88 442,55 € pour l'année 2018. Les locations de cette salle s'élèvent à la somme de 38 117,99 € (dont 12 897 € au titre des gratuités de la salle – remboursement effectué par la Commune). Pour mémoire en 2017, les locations de salle étaient de 29 594,03 € (sans gratuité).

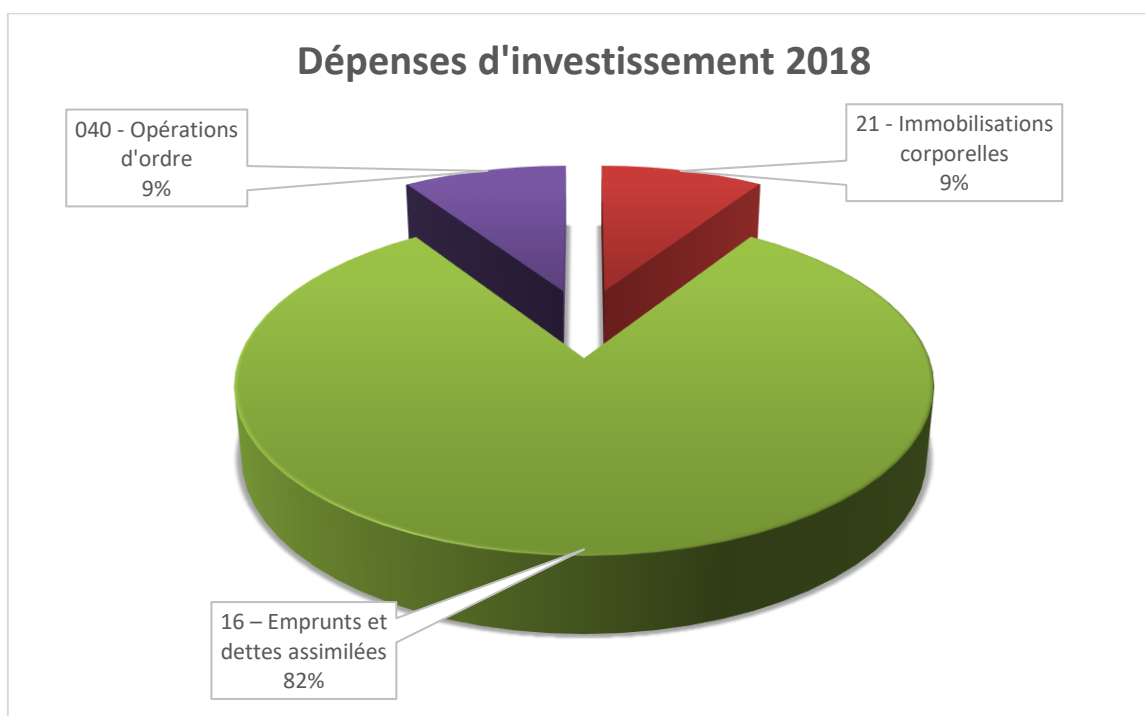
Chapitre 77 : il correspond à la régularisation de TVA.

Chapitre 042 : celui-ci concerne principalement les amortissements et les travaux en régie.

2. Section d'investissement

2.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2017 (pour mémoire)	CA 2018	Variation en %
20 - Immobilisations incorporelles			
21 - Immobilisations corporelles	7 800,57	5 134,66	-34,17 %
23 - Immobilisations en cours			
13 – Subventions d'investissement			
16 – Emprunts et dettes assimilées	42 470,50	45 143,29	6,29 %
040 – Opérations d'ordre	6 278,42	5 177,39	-17,54 %
TOTAL	56 549,49	55 455,34	-1,93 %



Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

Les principaux travaux de l'année 2018 sont :

- l'installation de nouveaux mobiliers (étagères, pupitre...) pour 3 457,74 €,
- l'installation de matériel informatique (onduleur, moniteur) pour 1 496,17 €,

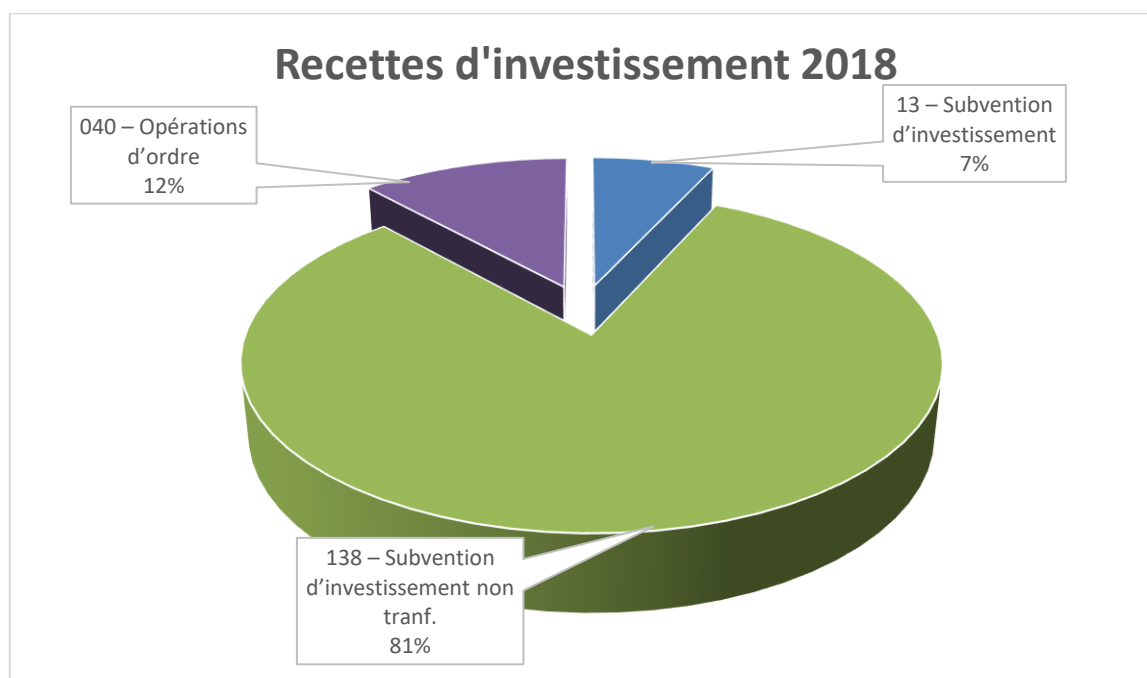
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées.

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de l'emprunt de la salle Hélianthe.

Au chapitre 040 (Opérations d'ordre), celui-ci concerne les subventions d'investissement et les travaux en régie.

2.2 Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2017 (pour mémoire)	CA 2018	Variation en %
13 – subventions investissement	6 300,50	3 817,50	-39,41 %
21 – Immobilisations corporelles	525,99		
138 – Subvention d'investissement non tranf.	42 470,54	45 143,29	6,29 %
16 – Emprunts			
024 – Produits des cessions d'immobilisations			
021 – Virement à la section fonctionnement			
040 – Opérations d'ordre	7 252,46	6 494,55	-10,45 %
001 – Excédent investissement reporté (résultat cumulé)			
TOTAL	56 549,49	55 455,34	-1,93 %



Chapitre 13 : il représente la subvention du budget principal.

Chapitre 138 : ce chapitre correspond à la subvention de la Commune pour le remboursement de l'emprunt.

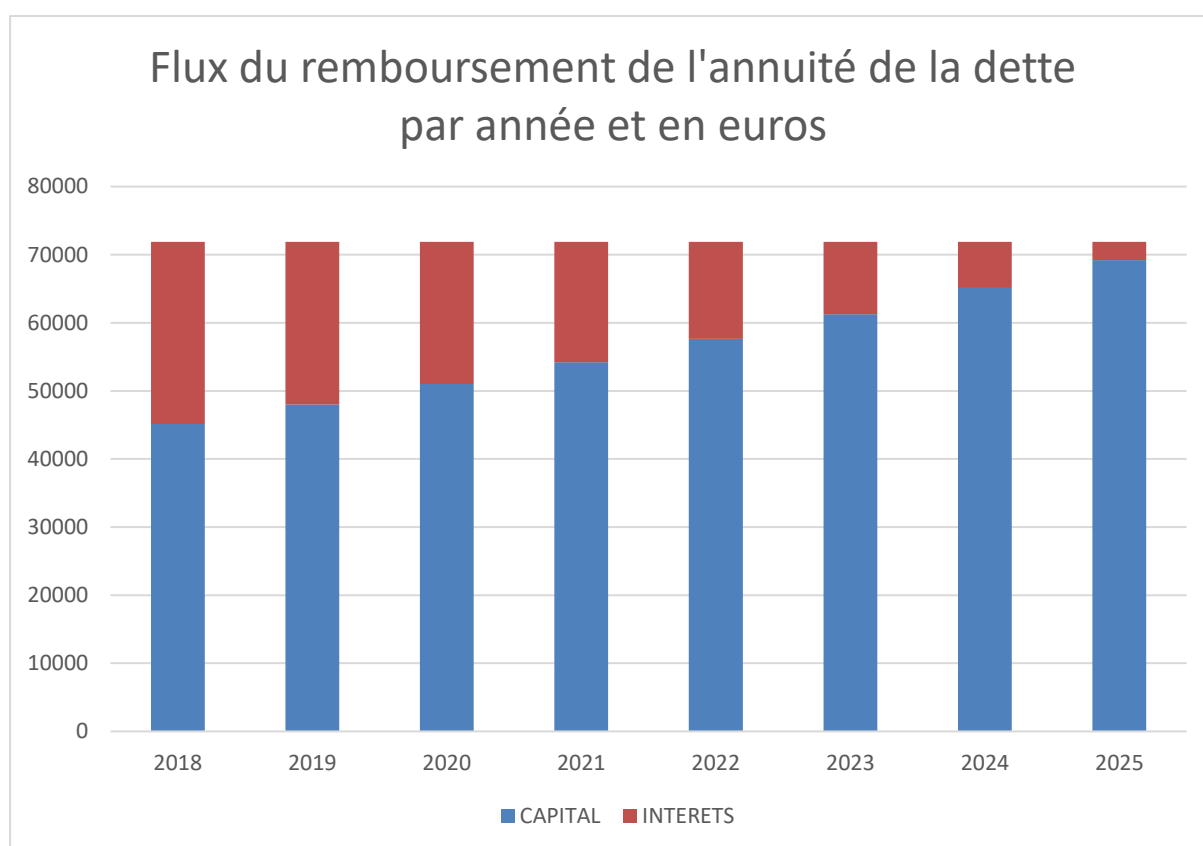
Chapitre 040 (Opérations d'ordre) : celui-ci concerne les amortissements.

2. l'Etat de la dette

Un emprunt a été contracté le 1^{er} octobre 2000 à taux fixe de 6.15 % auprès de DEXIA sur 25 ans.

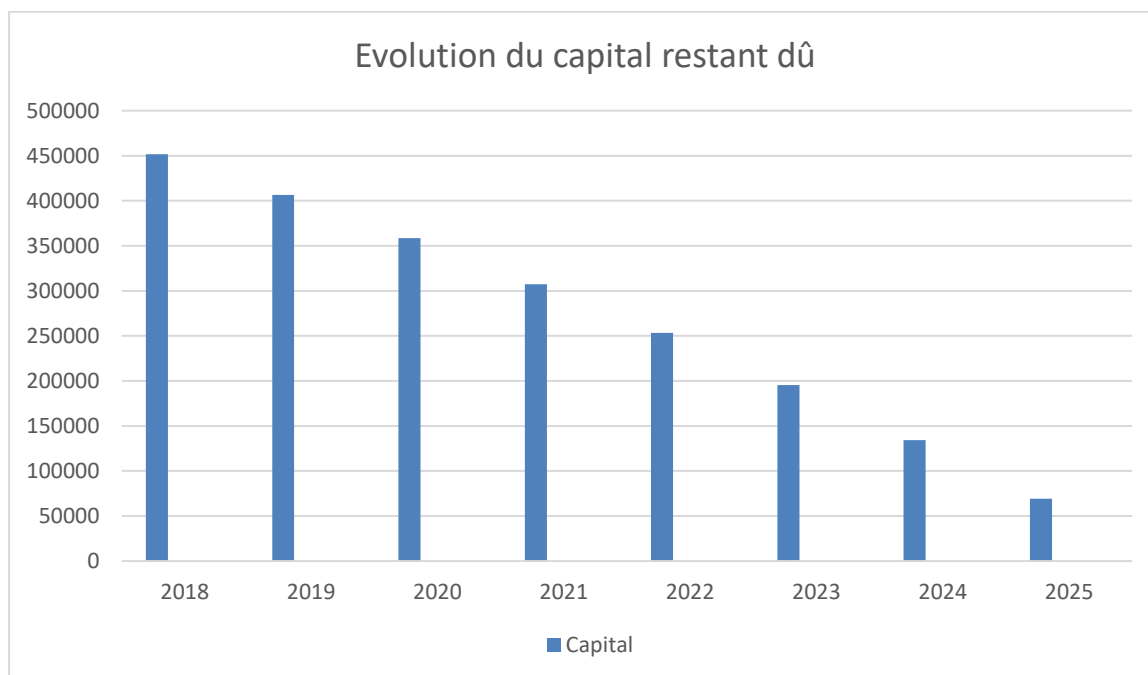
2.1 Flux du remboursement de l'annuité de la dette en euros

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital	45 143,33	47 984,33	51 004,12	54 213,97	57 625,81	61 252,37	65 107,17	69 203,73
Intérêts	26 741,51	23 900,51	20 880,72	17 670,87	14 259,03	10 632,47	6 777,67	2 681,11
Annuités	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84



Le graphique ci-dessous montre le capital (en bleu), ainsi que les intérêts dûs (en rouge).

2.2 Evolution du capital restant dû



2.3 Tableau du profil d'extinction de la dette

**Tableau du profil d'extinction de la dette
par exercice annuel du 01/01/2018 au 31/12/2025**

Année	Capital restant dû début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	Capital restant dû fin d'exercice
2018	451 534,85	45 143,33	26 741,51	71 884,84	406 391,52
2019	406 391,52	47 984,33	23 900,51	71 884,84	358 407,19
2020	358 407,19	51 004,12	20 880,72	71 884,84	307 403,07
2021	307 403,07	54 213,97	17 670,87	71 884,84	253 189,1
2022	253 189,1	57 625,81	14 259,03	71 884,84	195 563,29
2023	195 563,29	61 252,37	10 632,47	71 884,84	134 310,92
2024	134 310,92	65 107,17	6 777,67	71 884,84	69 203,75
2025	69 203,75	69 203,73	2 681,11	71 884,84	0

2.4 Capital restant dû par banque

Capital restant dû par banque au 1^{er} Janvier 2018 :

Prêteur	Banque	Montant emprunté	Capital restant dû	Nombre d'emprunts
	DEXIA CLF	914 694.10 €	451 534,85 €	1
		914 694.10 €	451 534,85 €	1